

Les Partenaires

Le C2DS (Comité Développement Durable santé), membre fondateur du RES pour répondre plus spécifiquement aux demandes des professionnels de santé.

<https://www.c2ds.eu/formations/>

Association de loi 1901, le Comité pour le Développement Durable en Santé fédère les acteurs du soin et de l'accompagnement ainsi que leurs parties prenantes autour du développement durable.

En 2017, le C2DS compte près de 500 adhérents, établissements sanitaires et médico-sociaux de tout type d'activité et de tout statut juridique confondus.

Son objectif est d'informer les acteurs du secteur sur les avantages des bonnes pratiques du développement durable.

Pour cela, de l'information liée à l'actualité du développement durable en santé, des outils opérationnels et de mobilisation, et un éventail de formations sont mis à disposition des adhérents.

Le RES a signé une convention de prestations de service avec ATC

<http://www.atctoxicologie.fr/>

L'ATC est un acteur de référence, depuis plus de trente ans, dans ses 3 missions principales :

- FORMATION SCIENTIFIQUE
- EXPERTISE SCIENTIFIQUE
- INFORMATION

Créée en 1989, l'Association Toxicologie-Cnam représentait la chaire de toxicologie du Conservatoire National des Arts et Métiers avant de se transformer à partir de 1998 en Association Toxicologie-Chimie (conservant ainsi son acronyme : ATC) gardant les mêmes objectifs statutaires et les mêmes modes de fonctionnement.